

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	22 (1950)
Heft:	3
Rubrik:	Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Informations

Union suisse pour l'amélioration du logement

L'assemblée générale de l'Union suisse pour l'amélioration du logement aura lieu à Bâle, les 13 et 14 mai prochain. La revue *Das Wohnen* publiera tout ce qui concerne l'assemblée générale du samedi 13 mai, soit les modifications des statuts, la liste des participants et le rapport des contrôleurs. Le samedi soir 13 mai aura lieu, à la Maison du Peuple, une soirée récréative ; le dimanche 14 mai, visite des colonies d'habitation, et l'après-midi, excursion en bateau à vapeur sur le Rhin, avec visite du barrage de Kembs, en Alsace (passports non indispensables). Le prix de la carte de congressiste est fixée à 14 fr. Sont compris le repas du dimanche, la visite en autocar du dimanche matin, l'excursion en bateau et la participation aux frais généraux. Les inscriptions doivent parvenir jusqu'au 8 mai au plus tard à M. Nussbaumer, secrétaire de la Section de Bâle, Blumenrain 2. Tél. 2 26 24, Bâle.

De plus amples détails paraîtront dans le numéro d'avril des revues *Das Wohnen* et *Habitation*. L'Union suisse pour l'amélioration du logement compte sur la participation de nombreux membres à cette assemblée.

* * *

L'Union allemande pour l'amélioration du logement, pour l'urbanisme et l'aménagement de l'espace, à Francfort-sur-le-Rhin, aura sa septième session de travail les 6 et 7 mai 1950, à Berlin, Maison des étudiants, Hardenbergstr. 34. Le programme provisoire des travaux est le suivant :

Amélioration du logement. Possibilités techniques et économiques de la reconstruction sur les ruines. (Projections lumineuses.) Conférencier : M. J. Brandt, directeur du bâtiment, Hambourg.

L'habitation dans la transformation de la structure démographique. Conférenciers : MM. E. Geiger, Stuttgart, et H. Kampffmeyer, Francfort-sur-le-Main.

Urbanisme. Le redoyautage des régions surpeuplées. Conférenciers : Ing. Bodmer, chef de l'aménagement régional du canton de Berne, et professeur J. Göderitz, conseiller du Département municipal des travaux publics, Brunschwig.

La lumière et l'ensoleillement comme conditions d'une vie saine. Conférencier : professeur W. Bünning, Berlin.

La circulation dans la ville (fonction de la rue dans l'agglomération urbaine, aménagement technique des croisements). Conférencier : Dr ing. Feuchtinger, Ulm.

Aménagement de l'espace. L'aménagement de l'espace en Allemagne sous l'influence des transformations de structures et de la séparation en zones. Conférencier : professeur Thalheim, Berlin.

Inscriptions au secrétariat général de l'Union allemande pour l'amélioration du logement, pour l'urbanisme et l'aménagement de l'espace, Bockenheimer Anlage 45, Francfort-sur-le-Main (16).

Les Anglais ont aussi leur salon des arts ménagers

Au moment même où le Salon français des arts ménagers bat son plein, s'ouvrira, à l'Olympia de Londres, l'exposition annuelle, appelée « The Ideal Home Exhibition » qui constitue l'équivalent de la manifestation française. Cette exposition anglaise a duré du 7 mars au 1^{er} avril.

Au point de vue bâtiment, nous possédons encore peu de renseignements techniques ; de nombreux entrepreneurs anglais présentent, toutefois, des maisons susceptibles d'être construites... pour ceux qui obtiennent les licences nécessaires. Leur prix va de 1200 à 2100 livres. Notons que ces maisons sont présentées entièrement meublées.

Une des curiosités de ce salon a été d'ailleurs une maison de la Nouvelle-Zélande, d'un modèle fort simple, extrêmement courant dans ce pays, seulement un rez-de-chaussée, réalisée en bois indigènes, mais avec cuisine entièrement équipée électriquement et avec buanderie complète ; de jeunes Zélandaises, venues en même temps que la maison, présentaient l'ensemble.

La partie « Empire » de l'exposition était fort attractive : indigènes de la Côte de l'Or broyant et préparant le cacao, Antillais occupés au travail du sucre, depuis la canne jusqu'au paquetage mécanique final du sucre en morceaux.

Côté appareils ménagers, diverses nouveautés pourraient être signalées, nous y reviendrons avec plus de détails s'il y a lieu ; on peut cependant, comme en France, noter une tendance vers les appareils à usages multiples, tel ce mélangeur-malaxeur qui peut servir à reconstituer la crème, à écraser les pommes de terre et à polir l'argenterie.

Au point de vue décoration, le Salon anglais était intéressant, le cadre de l'Olympia s'y prêtant d'ailleurs bien. Les jardins, en particulier, étaient remarquables : jardin japonais, jardin géorgien, nouvelles créations florales. La nuit venue, de temps à autre, un effet lumineux donnait l'impression du clair de lune.

Citons aussi une grande voûte décorative, de 22 mètres de hauteur, en alliages légers brillants, dominant le grand hall ; cette voûte enjambait une large allée occupée par les stands des fabricants de mobilier et par les spécialistes de la décoration.

La France était représentée par une fort belle présentation réalisée, par le Gouvernement français, en l'honneur de la visite du président Auriol. Ce pays figurait également à la Section des fromages, avec dégustation gratuite.

F. F.

(Extrait de *La Journée du Bâtiment*.)

Réunion du comité exécutif de l'Union internationale des architectes - Le Caire 1950

Résolution finale (extrait).

Le comité exécutif de l'U.I.A. s'est réuni au Caire et à Alexandrie, sous la présidence de Sir Patrick Abercrombie. Étaient présents : MM. Vischer (Suisse) et Walker (Etats-Unis), vice-présidents ; professeur Van den Broek (Pays-Bas), trésorier ; Gutton (France), Moutschen (Belgique), Saad-El-Dine (Egypte), Sigalin (Pologne), et Vago, secrétaire général de l'Union.

S'étaient excusés : MM. Baranov, Bens, Ceas, Tonev et William Olsson.

Le comité a approuvé le rapport du secrétaire général, le statut juridique de l'Union et le texte définitif du règlement intérieur qui sera présenté pour ratification à la prochaine assemblée.

Il a pris connaissance de l'exposé du secrétaire général sur les relations avec les Nations Unies, l'UNESCO et diverses organisations internationales et constaté avec regret que, malgré tous les efforts de l'Union, en vue de traduire en actes le « Statut consultatif », les rapports avec l'UNESCO ne sont pas satisfaisants. Le comité exécutif a confirmé le désir de collaboration effective et constructive de l'U.I.A. représentant — et seul représentant — l'ensemble des architectes de trente pays, avec l'UNESCO, dans tous les domaines intéressant les architectes. L'U.I.A. sera représentée à la conférence générale de l'UNESCO en mai 1950.

Le Comité exécutif a examiné les rapports entre l'U.I.A. et les C.I.A.M., dont quatre membres font partie du comité. Il a réaffirmé à l'unanimité sa volonté de poursuivre et de préciser la collaboration avec ce groupement, représentant une fraction particulièrement active et intéressante de la grande famille des architectes, dans l'esprit des déclarations faites à la conférence préparatoire de Londres par M. Van Eesteren, président, et M. Giedion, secrétaire général des C.I.A.M.

L'admission provisoire de l'Argentine, du Brésil et de la Colombie a été déclarée à l'unanimité moins une abstention. L'admission provisoire de la Yougoslavie a été décidée par 8 voix contre 1.

Le projet de budget pour 1950, présenté par le trésorier, a été approuvé à l'unanimité, après quelques rectifications.

Le comité a approuvé, à l'unanimité, le projet de règlement des concours internationaux d'architecture, élaboré par la commission des concours internationaux de l'Union. Le secrétaire général est chargé d'assurer la plus large diffusion à cet important document.

Le comité a pris connaissance avec satisfaction des travaux de la commission des expositions et exprimé son désir que le matériel de cette exposition reste toujours à la disposition de l'U.I.A. et puisse être transporté et exposé dans les divers pays membres de l'U.I.A., les droits de propriété des sections nationales restant intacts. Le programme des circuits sera élaboré par le secrétaire général et soumis aux sections nationales.

Le comité a pris connaissance du travail accompli par la commission de la documentation et par la délégation de l'U.I.A. à la conférence de la documentation à Genève. Il a invité la commission à poursuivre sa tâche.

Une commission de la propriété artistique a été créée.

Le comité exécutif a approuvé, à l'unanimité, le principe d'une nouvelle forme de diffusion plus étendue des informations de l'Union. Le secrétaire général a été chargé de la mise au point technique et de la mise en application des principes adoptés.

Le comité a pris acte avec satisfaction de l'exposé de M. Sigalin, délégué de la Pologne, sur l'organisation du congrès de Varsovie et a approuvé celui-ci à l'unanimité. Toutefois, des réserves ont été formulées concernant les frais de séjour en Pologne, exigés par l'agence « Orbis ». Ces prix, nettement supérieurs à ceux du congrès de Lausanne, ont été jugés excessifs. Le comité unanime a exprimé le désir que des prix moins élevés soient fixés et que des conditions spéciales pour les étudiants permettent à ceux-ci de participer nombreux au congrès. Tous les membres du comité ont exprimé le désir que les séances du comité exécutif, de l'assemblée et du congrès se déroulent successivement et non simultanément. Ils ont chargé le délégué de la Pologne de faire connaître ce désir unanime aux organisateurs du congrès, afin qu'il en soit tenu compte dans l'établissement du programme définitif.

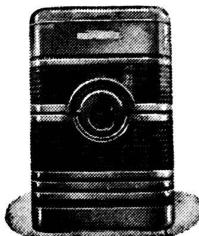
Avant de soumettre des propositions définitives concernant le congrès de 1950, le comité exécutif a chargé le secrétaire général de procéder à une nouvelle consultation des sections nationales.

Le comité a exprimé sa grande satisfaction de l'esprit de compréhension et de confiance mutuelle qui a animé tous ses membres et qui a permis de surmonter toutes les difficultés et de trouver une solution aux problèmes les plus délicats et à adressé, avant de se séparer, ses chaleureux remerciements au Gouvernement égyptien, aux organisations professionnelles, à la section égyptienne de l'U.I.A. et tout spécialement à S. E. Moustapha Fahmi Pacha et à M. Saad-el-Dine.

Fait et approuvé à l'unanimité au Caire,
le 18 janvier 1950.

Le président : Sir Patrick ABERCROMBIE.
Le secrétaire général : Pierre VAGO.

AMI BOULAZ S.A.
LAUSANNE - RUE DU JURA II - TÉL. 21044



QUAKER
Calorifère à mazout

pour villa, bureau, grande salle, restaurant, café, atelier, salle de gymnastique.

Fonctionne par tirage naturel. Plus de fumée et de scories, manutention très facile, six réglages différents, inextinguible.

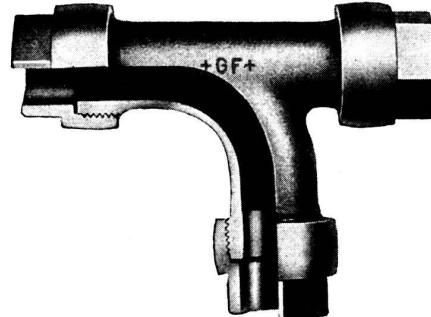
Foire suisse de Bâle 1950

Stand N° 4545 - Halle XIII

Raccords +GF+ en bronze pour tubes cuivre.

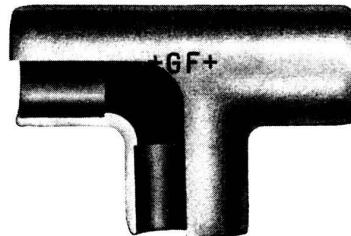
1. Raccord +GF+ pour tubes rabattus.

Raccordement démontable pour tubes en cuivre doux et durs. Seul raccordement connu permettant un démontage sans déplacement des tubes dans le sens de leur axe, et garantissant de la sorte, dans tous les cas, un raccordement approprié là où un démontage est nécessaire pour la révision ou le nettoyage périodiques, comme par exemple, pour les conduites de lubrifiants, de combustibles liquides et gazeux, d'air comprimé, etc.



2. Raccords +GF+ à souder.

Raccords pour la soudure ou brasure par capillarité de tubes en cuivre doux et durs. L'exécution exacte de manchons à souder, avec des tolérances très restreintes, basées sur les tubes « Dornach », qualité pour raccords à souder, permet en toutes circonstances, un montage simple et des raccordements offrant toute garantie. Les cotes sont choisies de telle sorte qu'elles permettent l'application de la méthode +GF+ connue pour le montage des raccords en fonte malléable. De cette façon une organisation simple du travail peut être réalisée dans un minimum de temps.



Programme de fabrication.

Les prévisions pour les deux sortes de raccordements correspondent aux tubes de 6, 8, 10, 12, 14, 17, 22 et 28 mm. de diamètre extérieur, actuellement dans le commerce, et comprenant tous les types de raccords courants. La question des raccordements démontables pour les appareils et les armatures des deux systèmes a trouvé ici la solution la plus simple. Grâce aux outils à calibrer, on peut également employer les raccords à souder pour l'assemblage des tubes disponibles selon les tolérances VSM en vigueur jusqu'ici, ainsi que pour la réparation et l'agrandissement d'installations existantes. Il est cependant recommandable d'exiger, lors de nouveaux achats de tubes en cuivre, la qualité pour raccords à souder « Dornach », vu que de cette façon, on évite le plus souvent l'emploi des outils à calibrer.

Soprochar S.A., Lausanne

Halle XIII - Stand N° 4499

Spécialisée dans les installations aérauliques, SOPROCHAR S.A. présente ses différentes productions, soit :

1. Les fameux *calos CINEY*, dont plus de 20 000 exemplaires fonctionnent en Suisse. Ces merveilleux petits appareils conviennent pour le chauffage par circulation d'air de tout local jusqu'à 1000 m².

Ils assurent également, à des conditions particulièrement économiques, le chauffage de maisons familiales par distribution d'air chaud.

2. Le *calorifère à basse température VENCALOR* breveté en divers types pour des puissances variant de 16 000 à 1 000 000 cal./h. est la source de chaleur idéale dans tous les cas où l'on désire un chauffage sain, rapide et économique. Le VENCALOR peut être équipé pour l'usage du charbon, du bois, des déchets, ainsi que du mazout ou du gaz.

Il a trouvé de nombreuses applications pour le chauffage à air chaud d'usines, entrepôts, églises, salles de spectacles, séchoirs, etc.

CHAUFFAGES CENTRAUX
CHAUFFAGES A MAZOUT
SERVICE D'EAU CHAUDE
VENTILATIONS
FABRICATION D'APPAREILS
FUMISTERIE

POUR TOUS TRAVAUX
adressez-vous à la maison de confiance et spécialisée

BALESTRA
VENTILATION

12, rue de la Servette GENÈVE Téléphone 2 55 92

3. Les groupes NEBUL Vencalor, appareils industriels monoblocs pour le conditionnement de l'air, maintiennent, dans les locaux industriels, les conditions climatiques qui assurent un maximum de production. — Leur prix est particulièrement intéressant.

4. Les centrales de conditionnement VENCALOR ont pour but de porter l'air qui les traverse à une température et une humidité relative données. Elles procurent un confort parfait aux salles de spectacles, bureaux, etc., tant en hiver qu'en été. Les groupes NEBUL Vencalor et les centrales de conditionnement VENCALOR sont équipés avec le pulvérisateur rotatif VICARD, breveté, à débit variable, qui simplifie beaucoup le réglage de l'humidité et garantit un fonctionnement parfaitement régulier.

5. Les séchoirs de tous genres, suivant des procédés nouveaux, donnent un maximum de garantie et de satisfaction aux usagers.

Nouvelles de l'étranger

France

L'encombrement de l'agglomération de Paris.

Le trafic routier dans la banlieue de Paris s'intensifie de jour en jour. L'année dernière, au mois de juin, on a compté déjà 310 000 véhicules à moteur, encombrant les artères de la ville en une semaine. Aujourd'hui, ce chiffre a passé à 360 000 véhicules et l'on estime qu'il atteindra les 700 000 vers la fin de l'année 1952. Les autorités pourraient remédier à cet état de choses en établissant des passages souterrains et des parcs à automobiles, mais elles manquent des crédits nécessaires. Faute de mieux, des prescriptions policières limitent le trafic ainsi que le stationnement des véhicules ; en outre, la circulation des camions de plus de 10 tonnes est interdite entre 14 et 19 heures. Certaines rues sont réservées au sens unique et les parcages sont ouverts à certaines heures du jour seulement.

(ASPA.N.)

Allemagne

La population allemande ne veut pas dépenser davantage pour être mieux logée.

En Westphalie, un institut de recherches a organisé une enquête tendant à établir jusqu'à quel point la population allemande était disposée à donner une plus grande part de salaire pour un logement plus confortable. Mais alors que le 42 % des habitants se sont prononcés en faveur d'un tel changement, le 48,9 % se déclaraient contre. On put relever également que les hommes se sont montrés plus indifférents que les femmes, ces dernières, 53,4 %, s'opposant à l'idée de dépenses supplémentaires. Par ailleurs, suivant un classement professionnel, le 70 % environ des agriculteurs, ouvriers agricoles et rentiers se sont rangés du côté de la négative, tandis que le 60 % des fonctionnaires, employés et représentants des professions libérales ont accepté l'initiative. Chez les ouvriers industriels, la balance fut à peu près égale.

Angleterre

Intervention de l'Etat dans le domaine des valeurs immobilières.

En Angleterre, l'Etat s'efforce de supprimer les gains spéculateurs sur les valeurs immobilières, par l'introduction d'une loi dénommée « Town and Country Planning Act. 1947 ». A cet effet, le dit Etat a ramené la valeur de tous les terrains et bâtiments à ce qu'elle représentait en date du 1^{er} juillet 1948, supprimant ainsi la hausse anormale que ces terrains et bâtiments avaient subi depuis lors.

(ASPA.N.)

Indes

Un plan quinquennal.

Le Gouvernement de Bombay a publié quinze projets d'aménagement et de développement économique national qui pourront être réalisés dans un délai de cinq ans. En outre, les travaux préparatoires d'un autre projet encore ont été déjà mis au point. Il s'agit de l'irrigation de 200 000 hectares de terrain dans le district de Surat et pour ce faire, les autorités s'appuient sur les expériences effectuées dans la vallée de Tennessee, aux Etats-Unis, ainsi qu'en d'autres lieux. Le barrage qui sera construit aura une longueur de 7,2 km. et une hauteur de 22,5 m. On espère, par de telles mesures, augmenter la production alimentaire de plus de 150 000 tonnes.

(ASPA.N.)

Bibliographie

L'Architecte devant ses Tâches nouvelles. — Rapport final du premier congrès de l'Union internationale des architectes. — N° 48 (Suisse.)

Messages. Annales. Voyages. — L'architecte devant ses tâches nouvelles : 1^o l'architecte et l'urbanisme ; 2^o l'architecte et l'industrialisation du bâtiment ; 3^o l'architecte, l'Etat et la société. — L'organisation professionnelle des architectes. — Résumés des rapports et des débats. — Liste des participants au congrès.



Menuiserie Lausannoise S.A.

Téléphone 2 89 33

TRAVAUX D'ART ET DE BATIMENT
AGENCEMENTS
TOUTES RÉPARATIONS - STORES

FILIPINETTI S.A., LAUSANNE

Chaussages centraux
Ventilation
Réfrigération
Armoires frigorifiques
Concessionnaire.

ELECTROLUX

a ouvert ses bureaux et ateliers au
Bd. de Grancy 4, Lausanne, Tél. 26 13 33 - 34

Parqueterie du Léman S.A.

Bureau : Galerie Saint-François B - Lausanne - Tél. 2 13 50



Entreprise générale de parquets. Tous travaux de réparation. Entretien et ponçage de parquets et planchers. Devis sur demande et sans engagement. Parquets. Mosaïques en tous genres. Tous travaux exécutés par personnel spécialisé. Inscrit au Répertoire professionnel.

MAESTRIA

La marque des beaux et bons papiers peints
du spécialiste

Adolphe Meystre s.a. - St-Pierre 2 - Lausanne